

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU MARDI 12 AVRIL 2022**

- RESULTAT DES COMPTES ADMINISTRATIFS

- Budget principal : excédent : 255 075.37€
- Budget assainissement : excédent : 35 385.22€
- Budget CCAS excédent : 1 888.60€
-

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, l'ensemble des comptes administratifs.

- VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022 EN EQUILIBRE

- Budget principal : Fonctionnement : 702 019.17€ / Investissement : 266 301.57€
- Budget assainissement : Fonctionnement : 58 668.84€ / Investissement : 66 534.83€
- Budget CCAS : Fonctionnement : 5100€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, les budgets primitifs 2022.

- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES 2022

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 43.38%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 56.24%

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022.

- SUBVENTIONS COMMUNALES 2022

Le conseil municipal décide d'attribuer pour l'année 2022 les subventions suivantes :

- * Au fil du temps : 150€
- * Amicale des Anciens Combattants : 160 €
- * ASSJ football : 1500 €
- * L'école Buissonnière : 400 €
- * Lis-là : 300 €
- * Société de chasse : 300 €
- * Conciliateur de justice : 50 €
- * Cercle généalogique : 100 €

- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en vue du départ en retraite futur d'un l'Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe il convient de créer un poste d'Adjoint technique Territorial à temps complet 35/35ème

- **SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, compte tenu de la démission de l'Adjoint Technique Principal de 2ème classe, il convient de supprimer le poste correspondant.

- **TRAVAUX SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes, ont donné droit à deux subventions (Département et Communauté de Commune).

L'assemblée donne son accord pour effectuer ces travaux en 2022

- **TRAVAUX MAIRIE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancée des travaux de la Mairie. Aujourd'hui, nous sommes en consultation avec l'architecte pour élaborer le futur appel d'offre.

- **CONVENTION REFUGE DE SASSAY**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du montant de la cotisation à régler par année (603€) afin de pouvoir bénéficier du service du refuge de Sassay, pour récupérer les animaux errants sur notre Commune.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas signer cette convention.

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SOCIETE BayWa R.E

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet qui lui a été présenté par la société BayWa R.E.